



Formation spécialisée du 15 avril 2024

L'alliance CFTC / FO était représentée par Johann PASCOT, Emilie PATTEYN, David MOMBEL et Julien V.

Pour l'administration, étaient présents : Mesdames Charpentier, Hédoux & Seck ; Messieurs Schwob & Beaujour.

L'alliance CFTC / FO a de nouveau fait part de l'irrespect de l'administration quant à la gestion des instances, tant par la médiocre qualité des documents transmis que par le délai de transmission, sans parler du temps dédié à l'instance réduite à peau de chagrin.

L'alliance CFTC / FO a également déploré la perte sèche pour les agents du fait des attermolements de l'administration et aux coupes budgétaires ayant fait perdre le bénéfice d'une prime aux agents.

*** Demande création d'ASA pour congés hormonal**

La DGAFP ne créera pas d'ASA pour ces situations. Le point n'est pas fermé mais demande à être étudié... un jour !

*** BPF cosmétiques**

L'alliance CFTC / FO a demandé à l'administration d'avancer sur les demandes faites par le réseau cosmétiques concernant les audits BPF qui se mettent en place cette année, notamment dans l'encadrement juridique des agents se déplaçant en renfort de leurs collègues dans les départements voisins, et en particulier pour les RTR intervenant en soutien. Le financement de ces déplacements doit aussi être acté rapidement puisque des déplacements sont déjà programmés : les DDI ne peuvent pas absorber ces frais supplémentaires, dans un budget annoncé contraint.

L'administration va expertiser ces points

L'alliance CFTC / FO alerte l'administration sur les conditions d'organisation de ces contrôles prévus sur un temps restreint, amenant des agents à effectuer des amplitudes horaires de contrôles très larges (plus de 9h par jour) empêchant une bonne vigilance lors du contrôle et questionne sur la sécurité des agents, notamment en termes de trajet après de longues journées de contrôles.

L'alliance CFTC / FO rappelle que la responsabilité de l'administration pourrait alors être engagée.

*** Mobilité / CPF / Bilan de compétence**

Bilan de compétence : L'alliance CFTC/FO indique qu'un agent s'est vu refusé sa demande de bilan de compétence en raison de l'épuisement des budgets pour 2024 et s'étonne alors de l'épuisement du budget dès le 1^{er} trimestre.

L'administration indique avoir récemment en avoir validé et demande à expertiser le refus.

Mobilité : l'exploitation tableau de mutation est en cours et sera prononcé le 23. Pour 2A, les délais sont respectés.

Conseiller Mobilité carrière : L'alliance CFTC/FO indique, que malgré l'indication sur le CREP des agents de leur souhait de contacter un conseiller mobilité carrière, les agents n'étaient jamais contactés. L'alliance CFTC/FO invite l'administration à donner plus de clarté sur la saisie des conseillers mobilité-carrière et à leur donner plus de moyens.

L'administration indique en effet, qu'aucune exploitation n'est faite des CREP sur le sujet en raison de leur grand nombre. Elle précise que c'est aux agents d'effectuer la démarche en contactant le bureau 2A où leur demande sera réorientée vers les agents concernés ou en saisissant directement pour les B et C, Mme Reygades, pour les B et A, Mme Petipa-Orliange ou Mme Peborde.

*** Signalements**

L'alliance CFTC/FO demande qu'un suivi soit fait signalement de situations de mal-être dans certaines Ddi notamment concernant le 77 et le 17.

DDPP 77 : L'alliance CFTC/FO demande les suites qui ont été données par l'administration concernant à la motion signalant un mal-être au sein de cette DDPP. L'administration indique qu'un changement de direction a eu lieu et que le dossier sera suivi avec son remplaçant.

DDPP 17 : L'alliance CFTC/FO demande les suites données au signalement du médecin de prévention suite auquel des crédits devaient être débloqués pour la mise en œuvre d'un audit QVT. L'administration confirme qu'un audit QVT est bien prévu mais que les fonds sont en attente de déblocage mais que la CCRF participe bien à ce financement. **L'alliance CFTC/FO attire l'attention sur le fait que suite à l'audit, des prescriptions devraient être faites et qu'il conviendra alors de pouvoir accompagner cette direction à les mettre en œuvre afin de ne pas perdre le bénéfice de l'audit engagé.**

*** Relogement DREETS Bordeaux**

Plusieurs collègues du SI 33 connaissent une situation chaotique dans des conditions de travail dégradées. La DG précise être informée de la situation et qu'une évaluation est en cours mais que ce point relève de la Formation Spécialisée d'administration centrale.

Seule proposition de l'administration à ce jour : télétravail !

*** Remboursement médicaux**

La lenteur des remboursements amène les professionnels de santé à refuser de continuer à prendre en charge le suivi des agents. L'administration prend acte de ce point et va l'expertiser notamment concernant les délais de transmission via les SGCD (CQFD) et la lourdeur des formulaires.

* Relogement ENCCRF

11 sites ont été proposées par la DIE répartis sur Montpellier. 5 ont été maintenus dans l'étude finale, les autres ont été écartés en raison des délais de livraison des bâtiments ou de leur éloignement des transports en commun. Le site « UNPLUG » est le site priorisé mais suit une procédure de labellisation en 3 étapes. Le Directeur de l'ENCCRF communique sur le sujet auprès de l'ensemble des agents par mails ou à l'occasion de réunions (dernière annonce : retard des services de l'état mais sans aucun impact).

Concernant la restauration, l'action sociale n'est pas favorable à la mise en place de tickets restaurants et recherche donc un système de conventionnement avec le lycée à proximité (LP Mendès-France). Une réflexion sur une restauration interentreprises est menée avec d'autres futurs locataires. L'administration rappelle la proximité d'Odysseum qui pourrait être le lieu de conventionnement avec des restaurants.

Reste à savoir si ce relogement ne connaîtra pas dans quelques années un nouvel épisode à l'instar d'autres directions (*retour vers le domaniaal ?*).

Comme pour les collègues du SI 33 précédemment évoqués, ce point concerne la FS de centrale.

Les OS ont exigé communication du document de cadrage évoqué par le directeur de l'ENCCRF.

Nombre de points restant à l'ODJ, et face à une heure déjà tardive, l'ensemble des OS ont exigé une nouvelle convocation de la FS sous quelques semaines en souhaitant que celle-ci soit mieux étalonnée.

